

la lettre des professionnels de l'animal familier



L'EDITO



Cher-es adhérent-es,

Avec l'année 2020 se profilent des rendez-vous décisifs pour l'avenir de notre filière.

La restructuration des branches professionnelles initiée par la Loi du 8 août 2016, et dont la première phase s'est achevée cette année, doit se poursuivre après une nouvelle détermination de la représentativité patronale.

Pour rappel, les branches professionnelles qui n'auront pas pu d'ici là se rapprocher de branches similaires ou complémentaires pourront se voir imposer dans certaines conditions par le Ministère du Travail, une fusion avec d'autres branches présentant des conditions sociales et économiques analogues. Quelque soit le cas de figure, les conventions collectives des branches fusionnées devront être renégociées, dans un délai de cinq ans.

Dans ce cadre, il est primordial que le **PRODAF**, représentant officiel de la filière de l'animal de compagnie et en particulier de son secteur de distribution, continue de fédérer le plus grand nombre possible d'employeurs adhérents à notre Convention Collective, afin de rester force de proposition et de négociation en matière sociale au sein de la filière.

Mais il est également important pour le respect du bien-être animal, que notre Syndicat continue de représenter toute la filière de l'animal de compagnie.

Nous vous souhaitons une excellente année 2020 et vous donnons rendez-vous le 26 mars prochain pour notre Assemblée Générale annuelle.

**René MICHAU**  
Président

### À VOS AGENDAS

- \* 16 et 17 février 2020 : Salon **ANIDO** (Belgique)
- \* 22 février au 1<sup>er</sup> mars : **Salon de l'Agriculture** à PARIS
- \* 26 mars 2020 : **Assemblée Générale du PRODAF** à PARIS



## VIE DU SYNDICAT



### SALON PARIS ANIMAL SHOW 2020

**Pour sa 5<sup>ème</sup> édition le Paris Animal Show a mis l'accent sur la promotion du bien-être animal, et de sa relation privilégiée avec l'être humain, tout en méritant son nom de Show. Les chats et chiens proposés à l'Adoption Center ont eu l'honneur de défiler sur le podium, animé par Yves LAHIANI, avec des célébrités du monde de la télévision et d'internet, et la plupart sont repartis dans les bras d'une nouvelle famille.**

Afin de renforcer la reconnaissance des professionnels par le grand public, un kiosque à l'entrée du Salon présentait les actions en faveur du bien-être animal de plusieurs enseignes d'animalerie et de jardinerie, les visiteurs étant invités à voter pour trois actions au choix.

Sur le ring central, le public a pu assister à des démonstrations sportives et ludiques pour chiens et lapins, mais aussi des démonstrations de l'aide précieuse apportée aux personnes handicapées par les chiens d'assistance.

Enfin, sans oublier les nombreux chats et chiens de race présentés par leurs éleveurs, l'aquariophilie était cette année mise en lumière avec un concours d'aquascaping et une Aquaschool à l'entrée du Salon.



### PLAN GOUVERNEMENTAL POUR LE BIEN-ETRE ANIMAL

**Le Ministre Didier Guillaume a annoncé le 28 janvier un plan de 15 mesures pour la protection et l'amélioration du Bien-être animal. Elaboré en concertation avec les filières concernées et les associations de défense des animaux, ce plan vient compléter et renforcer les mesures déjà en vigueur.**

Ces mesures sont regroupées autour de six thèmes :

- Aller vers la fin des pratiques douloureuses en élevage
- Renforcer la sensibilisation et la formation au bien-être animal
- Améliorer la qualité de vie des animaux d'élevage
- Améliorer les conditions de transport des animaux
- Améliorer l'information des consommateurs
- Responsabiliser les propriétaires d'animaux.

**Cette annonce fait suite à la nomination, le 20 décembre dernier, de M. Loïc Dombreval, député des Alpes Maritimes, comme parlementaire en mission pour mener une réflexion sur l'amélioration du Bien-être animal ; cette mission devant être menée en lien étroit avec les différents acteurs intéressés : associations de défense des animaux, vétérinaires, maires, éleveurs et animaleries.**

**En tant que représentant des professionnels de l'animal familial, le PRODAF est dorénavant et déjà associé à cette réflexion.**

<https://agriculture.gouv.fr/le-plan-gouvernemental-pour-la-protection-et-lamelioration-du-bien-etre-animal>

# BONNE NOUVELLE

## Nous avons mis en conformité votre contrat au 100 % santé SANS AUGMENTATION DE TARIF !



Ainsi, depuis du 1<sup>er</sup> janvier 2020, vous bénéficiez d'équipements optiques et dentaires sans que cela ne vous coûte un centime après le remboursement de la Sécurité sociale et de votre complémentaire santé.

### LE 100 % SANTÉ EN PRATIQUE



La réforme du 100 % santé est entièrement déployée.

- Vous avez la possibilité de choisir parmi 34 montures (20 pour les enfants) d'une valeur de 30 €.
- L'ensemble des corrections est concerné y compris les verres complexes dits « progressifs ». Le 100 % santé comprend aussi les traitements anti-rayures, anti-UV et anti-reflet ainsi que l'amincissement.



Les couronnes et les bridges du panier de soins 100 % santé sont intégralement pris en charge depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les autres soins prothétiques dentaires le seront au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

- Une gamme étendue de prothèses avec des matériaux dont la qualité esthétique est adaptée à la localisation de la dent (notamment pour les dents visibles).



La réforme du 100 % santé entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cependant, la Sécurité sociale a déjà amélioré de 450 € son remboursement pour une paire d'appareils auditifs.

- Vous bénéficierez d'un large choix d'aides auditives performantes et ergonomiques.
- La sélection d'aides auditives comprendra au minimum 12 canaux de réglage et de nombreuses fonctionnalités (anti-acouphène, réducteur de bruit du vent, anti-Larsen...).

### BON À SAVOIR

- Le tableau de garanties de votre contrat KLESIA est conforme au 100 % Santé et consultable dans votre espace client ou sur notre site [www.klesia.fr](http://www.klesia.fr)
- L'offre Complémentaire Santé KLESIA est conforme aux obligations conventionnelles et réglementaires de la branche Fleuristes, Vente et Services d'animaux familiers

DEMANDEZ UN DEVIS GRATUIT  
ET SANS ENGAGEMENT

sur [klesia.fr](http://klesia.fr)

ou au **09 72 72 11 45**

(du lundi au vendredi, de 9h à 18h, numéro surtaxé)

**KLÉSIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

# ADHÉRENTS



## ZOOM SUR

### MILLANIMO : L'ANIMALERIE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE



A Epagny en Savoie, on ne peut pas passer à côté de l'animalerie de Véronique et Didier Franquin !

Sur 1000 m<sup>2</sup> et dans un cadre unique, elle propose chiots, chatons, lapins, rongeurs, oiseaux, poissons et reptiles, ainsi que tous les produits alimentaires et les accessoires nécessaires à leur épanouissement. Une équipe expérimentée et passionnée y accompagne et conseille les clients afin de favoriser le maintien en bonne santé, la vitalité et le bien-être des animaux.

Chez Millanimo, le respect du bien-être animal est en effet à la base de tout. Une attention particulière est apportée à la traçabilité : les animaux proviennent d'élevages français respectant toute la réglementation, et les fournisseurs d'aliments et accessoires sont des partenaires historiques et des labels qualité reconnus.

“ La mission d'une animalerie aujourd'hui, explique Véronique Franquin, dépasse de loin le cadre d'un établissement mercantile. Il faut bien évidemment faire vivre le commerce et rémunérer les employés, mais ceux-ci sont tous comme nous-mêmes dans l'amour et le respect de l'Animal avec un « grand A ». Tous nos employés sont titulaires d'un certificat de capacité ; ils sont souvent éleveurs ou ont des animaux chez eux ; ce sont donc des experts. Afin d'éduquer les générations futures, ils sortent régulièrement les animaux pour apprendre aux enfants qui viennent dans notre magasin, cet amour et ce respect, et pour créer ce lien si important entre l'homme et l'animal. ”



#### LES ADMINISTRATEURS

- ▶ René MICHAU - Président
- ▶ Frédéric AMBLARD - Président Adjoint
- ▶ Diego MIGNOT - Trésorier

#### Vice-Présidents :

- ▶ Karim DAOUES ▶ Nathalie RIBOT
- ▶ Robert TENA ▶ Jan WEJBRANDT

#### LE SECRETARIAT

- ▶ Sylvie RENON - Assistante de direction

#### PRODAF & VOUS

Editeur : PRODAF - Syndicat des Professionnels De l'Animal Familier • 17 rue Janssen - 75019 PARIS • Tél. 01 40 40 25 03  
E mail : prodaf@prodaf.org • Directeur de la publication : René MICHAU • Rédactrice : Sylvie RENON • Création et mise en page : DELICATE ESSENCE • Dépôt légal : ISSN 1966-9933

[WWW.PRODAF.ORG](http://WWW.PRODAF.ORG)